L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 13 NOVEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR W. I. HODGSON—Un joli cottage, avec toit en Mansardes, No. 268 rue Cleveland. Propriétés de valeur dans les Premier et Quatrième districts.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Jolie résidence à deux étages, rue Commune, entre Clark et Genoa. Trois lots de terres avoisinant la dite propriété.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Propriétés de valeur dans le deuxième district. Livres de compte, jugements, etc. Aussi: Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville.

PAR B. ONORATO—Quarante actions du fonds capital du N. O. City and Lake R. R. Co.

PAR JAS. P. GUINAULT—Sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, à l'écurie de Pierre Mercer, 28 vaches laitières.

PAR PENDEL HORN, Constable de la première Cour de Cité—Au coin des rues Palmyre et Roman, le contenu d'une grocerie.

La Louisiane, l'Etat de l'avenir.

Tel est le titre d'une charmante brochure que vient de publier M. J. C. Morrison, notre agent d'immigration.

L'auteur ne craint pas d'appeler la Louisiane l'Etat de l'avenir, et nous croyons qu'il a raison. A l'heure qu'il est, même après l'Exposition de 1884, la Louisiane est restée inconnue. Qu'en ont vu les étrangers qui nous ont alors honorés de leur visite ? les terrains longeant les chemins de fer qui, des quatre points cardinaux, aboutissent à nos quais, et ceux que traverse le Mississippi, du nord au sud. Quelques-uns se sont aventurés sur le chemin Morgan et ont pénétré jusqu'aux paroisses des Attakapas, jamais au-delà, encore moins vers le nord-ouest, et il n'est peut-être pas cinquante personnes qui aient exploré les magnifiques régions qui s'étendent à l'est et au nord du Lac Pontchartrain.

Il règne, au loin, une fausse idée sur la nature du pays, qui passe pour être parfaitement plat, d'un bout à l'autre, du nord au sud, de l'ouest à l'est. C'est l'erreur que M. Morrison se hâte de corriger; c'est par là que débute son travail.

"On fait de la Louisiane, dit-il, une sotte et ridicule description. Nos cyprières ne sont nullement des marécages délétères; elles renferment, au contraire, en forêts, des richesses inculculables. Avec l'argent que l'on dépense pour drainer les terres basses des anciens Etats de l'Est, on ferait, de cette partie de notre territoire, une contrée magnifique, très salubre et, surtout, extrêmement fertile. Aucune région des Etats-Unis n'offre des paysages plus variés, plus pittoresques."

Quant au climat, il n'arrive presque jamais à des chaleurs excessives et il permet, presque toujours, au laboureur de travailler dans les champs, durant les douze mois de l'année. M. Morrison cite, en particulier, la paroisse St-Tammany, située à vingt-deux milles de la Nouvelle-Orléans, et où le thermomètre ne dépasse jamais quatre-vingt-cinq degrés, en été, et ne tombe jamais au-dessous de quarante, en hiver. Au point de vue de la salubrité, le pays est incomparable; c'est le vrai refuge des santés faibles et il s'y est opéré, surtout dans les cas de consomption, des cures merveilleuses. Les épidémies y sont inconnues.

On a semé, dans le monde, de folles terreurs sur la fièvre jaune en Louisiane: elle n'y apparaissait que par suite de la négligence des autorités. Depuis qu'on a soumis à une stricte quarantaine les navires venant du Mexique et des Antilles, la terrible maladie a complètement disparu, même de la Nouvelle-Orléans et —ajoute l'auteur—ceux de nos excellents voisins qui s'amusaient à répandre, charitablement, sur nous, dans le monde de fausses nouvelles, sont obligés de renoncer à cette agréable distraction.

La brise du Golfe vient, sur une grande partie de l'Etat, rafraîchir constamment l'air, aux époques de chaleur. La meilleure preuve de la salubrité du pays c'est le nombre énorme des cas de longévité. Nulle part ailleurs, on ne trouve plus de vieillards atteignant l'extrême limite d'âge.

M. Morrison passe ensuite en revue le produits qui, convenablement cultivés, doivent, infailliblement, donner d'abondantes récoltes: le coton, le sucre, le maïs, le riz, le blé, le seigle, l'orge, le tabac; il insiste sur deux plantes, trop négligées ici, bien que notre sol et notre climat leur soient exceptionnellement favorables: le jute, la ramie. A propos du dernier textile, il fait une réflexion très juste. On hésite, en Louisiane, à l'exploiter en grand, comme s'il était encore inconnu, comme si l'on ignorait ce qu'il peut produire et les bénéfices qu'on en doit tirer; comme si sa culture et sa transformation en riches et chatoyantes étoffes par la manufacture, n'était pas très développée dans trois ou quatre contrées de l'Europe. Nous en sommes toujours à attendre une machine à décortiquer, comme s'il n'en existait pas au moins une demi-douzaine qui font une bonne et expéditive besogne et permettent de livrer aux filatures une masse de produits de première qualité, à très bas prix. Un savant français l'a dit avec raison: "L'indifférence des Américains pour une industrie aussi lucrative est une tache sur eux; elle fait presque douter de leur esprit d'entreprise."

Le reproche ne s'adresse, sans doute, pas au Nord, qui n'a rien à voir dans cette culture, mais à nous, agriculteurs du Sud et, en particulier, de la Louisiane, qui avons, plus que ceux des autres contrées, le sol, le climat convenables et pourtiens, si nous le voulions, fournir le textile au monde entier.

Faut-il le dire ? Il en est de la culture de la ramie comme de l'application du procédé de diffusion à la fabrication sucrière. Nous n'osons pas nous lancer, nous demandons aussi sur essai, nous tâtonnons ou, plutôt, nous faisons semblant de douter du succès, malgré les faits les plus évidents, malgré les résultats les plus palpables, au moment même où nous sommes écrasés par une concurrence étrangère qui doit toute sa puissance à la pratique, déjà ancienne, de ce procédé.

Nous ne pouvons suivre M. Morrison dans son étude minutieuse et son exposition habile des ressources de la Louisiane. Après avoir consacré quelques pages à l'élevage des races bovine et ovine—source abondante de fortune pour les paroisses Calcasieu, Lafayette, St-Landry, Acadie et, spécialement, St-Tammany—il passe en revue toutes les paroisses de l'Etat, n'oubliant rien, ne laissant rien dans l'ombre et traçant un tableau complet de nos richesses forestières et minières, agricoles et manufacturières.

La brochure de M. Morrison est un travail précieux; elle a plus de valeur que ses devancières, parce qu'elle est plus claire, plus concise, mieux conçue, au point de vue des populations auxquelles elle s'adresse et que l'auteur connaît à fond, pour les avoir longtemps fréquentées. Elle devrait être déblayée des annonces qui la déparent, traduite en plusieurs langues et répandue, à profusion, dans le Nord, dans l'Ouest, en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, surtout en Alsace-Lorraine, région peuplée par une race à la fois énergique et industrieuse, dont M. Morrison prise beaucoup les qualités, et qui nous enverrait volontiers une nombreuse immigration de fermiers. Faut-il que notre agent se sente toujours les mains et les bras liés, et que, faute d'un capital suffisant, il soit obligé de laisser languir son œuvre!

Nous l'approuvons complètement quand il intitule notre Etat l'Etat de l'avenir, mais la Louisiane mériterait plus encore ce titre, quand elle travaillera à multiplier les bras dans ses campagnes; quand un on deux millions de fermiers commenceront à faire valoir son sol, à exploiter ses richesses, ses trésors, à quadrupler, à décupler ses revenus.

Nous publierons, demain, dimanche, le discours qu'a prononcé, à la Chambre, Mgr Freppel, évêque d'Angers, sur la nouvelle loi qui organise l'enseignement primaire en France.

Loterie de la Louisiane.—M. A. L. Beltran, domicilié rue Esplanade, 193, déclare dans un avis qu'en lira dans les colonnes de l'*Abeille* de ce jour, qu'il possédait une fraction du billet portant le numéro 94,552, et qui, au dernier tirage mensuel de la loterie de la Louisiane, a gagné le lot de soixante-quinze mille piastres. Dans cette déclaration il ajoute que la compagnie de la loterie a fait droit avec empressement à sa réclamation en lui versant entre les mains la somme qui lui était échue.

LOUISIANE.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 6 novembre:

Nous avons un immense besoin de pluie. Beaucoup de planteurs attendent le changement de temps, pour commencer les travaux de la roulaison; ils sont arrêtés par le manque d'eau.

—Jusqu'à présent, le rendement de la canne est beaucoup moins considérable qu'il ne l'a été l'an dernier; d'un autre côté, le prix du sucre n'a pas haussé. Nous espérons qu'à mesure que s'avancera la roulaison, les résultats s'améliureront et les prix monteront—autrement l'avenir serait bien sombre.

—On cite de nombreux accidents survenus dans les sucreries de notre paroisse. On doit, selon nous, attribuer le bris ou le dérangement des machines à la dureté de la canne, résultat d'une longue sécheresse.

—On nous apprend que M. H. C. Minor a été obligé d'interrompre les travaux de la roulaison sur ses deux propriétés. Cette suspension n'est, sans doute, que momentanée; une fois ses appareils remis en bon état, il se hâtera de rallumer ses feux et d'éviter tout retard, s'il est possible.

—Le vénérable M. Wm. A. Shaffer, revenu de son indisposition, est de nouveau à même de parcourir ses vastes champs de cannes. Il est, probablement, le plus ancien habitant de la paroisse Terrebonne; il a dépassé l'âge de 90 ans. Nous lui souhaitons de vivre encore bon nombre d'années. C'est un de nos citoyens les plus zélés et les plus utiles; nous perdrions beaucoup à être privés de ses services.

—Décédé, à l'âge de 17 ans, M. Ch. Chopin, beau-fils de M. A. Toussel.

Le *Capitolian Advocate*, Bâton Rouge, du 11 novembre:

La roulaison, dans nos environs, marche convenablement; elle en est à peu près à son dixième jour.

—On nous dit que le coton et les patates douces, dans le quatrième ward, ne rendent pas autant qu'on s'y attendait.

—La compagnie du chemin de fer de la Vallée du Mississippi a transporté, d'ici, cette saison, environ 2,200 balles de coton. L'agent nous affirme qu'il a reçu le cotou d'un plus grand nombre de personnes qu'en 1885, mais la quantité est restée à peu près la même.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 6 novembre:

La saison avancée, mais on remarque très peu de changements dans le rendement des champs de cannes. Le plant donne de 16 à 25 tonnes l'acre, suivant la longueur et la qualité de la plante. Quant au rendement du sucre, il varie de 115 à 130 livres. Il y a un déficit considérable dans le jus, mais il renferme beaucoup de sucre; de sorte que la proportion de la mélasse est moindre qu'à l'ordinaire.

Le temps a été, jusqu'à présent, très favorable à la roulaison, circonstance très-heureuse, eu égard au bas prix et au déficit de la récolte. Sans un temps extrêmement faverable, le planteur ne pourrait, cette année, faire aucun profit. Bien qu'on ait commencé la roulaison plus tard qu'à l'ordinaire, il est probable qu'on l'achèvera plus tôt. La plupart des planteurs comptent l'avoir finie, vers le 15 décembre.

—M. Léon Babin a dû interrompre ses opérations à cause d'un cylindre qui s'est brisé, mercredi matin. Il espère recommencer, lundi.

—Il s'est produit de sérieux éboulis au débarcadère de St. Gabriel, en face de la résidence de M. Grassin. La brèche est de 150 yardes. Il a fallu transporter immédiatement la maison plus loin.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES EN FRANCE.—Nous trouvons, dans les journaux de Paris du 30 octobre, le résumé des opérations des conseils de prud'hommes, d'après le *Journal officiel*:

Le nombre des conseils qui ont fonctionné pendant l'année 1885 a été de 117.

Ces tribunaux ont été saisis de 39,878 affaires, soit une diminution de 1,438 sur l'année 1884.

Les bureaux particuliers ont conciliés 16,254 affaires; 8,037 différends ont été retirés par les parties avant que les bureaux aient statué; 15,470 n'ont pu être conciliés, et 117 ont dû être reportés à l'année 1886.

Sur les 15,470 affaires qui n'ont pu être conciliées, il y en a 3,165 qui n'ont pas été portées devant les bureaux de jugement.

Ces bureaux ont été saisis de 12,424 affaires; 6,757 ont été retirées par les parties avant le jugement; 4,512 ont été terminées par des jugements en dernier ressort; 1,046 par des jugements susceptibles d'appel; 106 seulement ont été renvoyées à l'année suivante.

D'un autre côté, les 39,878 affaires soumises en 1885 aux conseils de prud'hommes de France se répartissent de la manière suivante:

Apprentissage	1.015
Congés	3.889
Salaires	26.996
Malfaçons	1.721
Livrets d'acquit du tissage	118
Affaires diverses	6.139

Dans ce dernier chiffre sont comprises les questions relatives aux expertises d'ouvrage, aux prix de façon, à l'application des tarifs, aux règlements de comptes, à l'exécution des conventions, aux indemnités de chômage, etc.

En Algérie, deux conseils, ceux d'Alger et de Constantine, ont fonctionné en 1885.

808 affaires leur ont été soumises; 366 ont été conciliées, 104 ont été retirées par les parties avant que le bureau ait statué, 337 n'ont pu être conciliées, et une a été reportée à l'année 1886.

308 affaires ont été portées devant le bureau général; 190 ont été retirées avant le jugement, 90 ont été terminées par des jugements en dernier ressort, 13 par des jugements susceptibles d'appel, et 6 ont été reportées à l'année 1886.

Enfin, les 808 affaires soumises aux aux conseils de prud'hommes d'Algérie se répartissent, d'après leur nature, de la manière suivante:

Congés	12
Salaires	426
Malfaçons	12
et 288 questions diverses.	

Si—fait observer un grand organe de la capitale—l'on réfléchit qu'il y a en France plus de 15 millions d'individus qui, à divers titres, sont justiciables des conseils de prud'hommes, on demeure convaincu que l'antagonisme entre employeurs et employés n'a pas l'intensité que lui prêtent les publicistes radicaux ou révolutionnaires.

NOUVEAUX PARAPLUIES.—Un fabricant de Berlin a inventé un nouveau genre de parapluies. Ils ont une forme ovale pour abriter la tournure, qui actuellement n'est pas protégée. Ce qui est curieux, c'est que le projet d'un parapluie a été, pour la première fois, mis en avant par une feuille humoristique de Munich: *Flegende Blatter*.

L'art de vivre de faim.

Après Succi, Merlatti! Après le jeûne de trente jours, voici la diète de cinquante. C'est l'art de vivre de faim qui se fonde — dit un écrivain du *Figaro*.

On dit que Merlatti est peintre? Alors il doit être impressionniste. Ce n'est pas avenue de Villiers qu'on s'exercerait ainsi à oublier l'heure de la soupe. Il y a là un entraînement dont sont seuls capables les producteurs peu demandés. Evidemment pour Merlatti tout est violet dans la nature. Avant le jeûne, il a dû peu vendre.

Mais si l'art de vivre de faim devient à la mode, autant qu'il s'impose, nous n'en resterons pas là, soyez-en sûrs. Je vois déjà dans les brumes de l'horizon se former un troisième Italien, lequel, pour prouver qu'il est sculpteur, renoncera publiquement au goût du pain pendant cent jours. Et alors la France commencera à se piquer au jeu; elle voudra prouver qu'en fait de vache enragée, ses maîtres ne le cèdent à aucun autre. Elle produira un poète lyrique, c'est-à-dire un de ces sobres fameux, qui, pendant un an, ne mangent jamais, si du moins ils boivent quelquefois, et qui recommencent l'année suivante.

Vraiment ce siècle est celui de la science. On avait toujours cru que le besoin d'alimentation menait les bêtes et les hommes. Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, promulguait l'Ecriture. Et de cette nécessité de se repaître était né le travail. Puis du travail étaient issus les vertus et les crimes, lesquels s'étant à leur tour unis en légitime mariage, avaient produit les sociétés. Eh bien! il n'en est rien, la faim n'est pas. Ce n'est qu'une dépravation, que dis-je? une blague. Il n'y a que la soif qui soit sérieuse.

Succi, Merlatti et les poètes ne mangent point, mais ils boivent. C'est toute la civilisation à refaire.

Sombres bouillons Duval, oh! quel coup droit! Boulangers et bouchers, quelle grève! Et vous, charcutières blanches, prêtresses exquises du dieu Porc, égrenez vos chapelets de saucisses! Mais, par exemple, il faut boire!

Je demande qu'on recommence le siège de Paris. L'autre ne compte pas. On ne savait pas en 1870 ce que l'on sait en 1886. Succi et Merlatti n'avaient point parlé. Les chevaux, les chiens, les chats devaient vivre. Bismarck a abusé de notre ignorance. Reprenons à l'armistice, messieurs les Prussiens! Une ville qui a des fontaines Wallace est une ville imprenable. Si elle a des marchands de vin en nombre suffisant, c'est-à-dire un par chaque habitant, et c'est notre moyenne, elle peut, elle doit danser sur les volcans. La résistance de Troie au divin Achille n'a duré dix ans qu'à cause des cafés innombrables où les compagnons d'Hector prenaient des apératifs et bravaient la faim par la soif. Si Homère ne l'a pas dit, c'est qu'Homère n'était pas naturaliste.

Vive à jamais la science expérimentale, et bénies soient ses découvertes! La science expérimentale disputé à la boule de neige et les jeunes éditeurs la devise parlante: *Crescit eundo!* Elle croît en allant. Et elle va!.... A nous, profanes, de tirer les conséquences des vérités qu'elle proclame. Ainsi, qu'est-ce que démontrent les essais loyaux et dûment contrôlés des deux Giacomos héroïques? J'ignore ce qu'on en déduit rue des Jeûneurs, moi, dans mon humble quartier populaire, j'y vois ceci: la superfétation de toutes les pièces fondamentales de notre organisme, et l'absurdité de notre anatomie.

Déjà la rate et les amygdales avaient été reconnues oiseuses; elles gâtaient l'ordonnance simple de la structure de l'homme. On les supprimait avec profit. La science moderne (*crescit eundo*) se livrait à des opérations telles que l'algèbre suivante: "Qui de deux poumons en retranche un obtient une respiration large par économie d'oxygène!"

Et l'on tenait tête ainsi au Père Eternel, créateur distrait, lequel de nos organes originaires ne nous a encore supprimé que la queue, appendice manqué.

A présent, tout va y passer et l'on va pouvoir simplifier le singe pensant. A l'Exposition universelle de 1889, vous verrez, dans la section italienne, l'incomparable Giacomo, où l'homme sans estomac. Sans doute, l'homme sans estomac aura un estomac encore, mais il ne lui servira plus qu'à serrer ses conserves, à enfermer son argent et à protéger ses petits contre le vent du nord.

Alors, tube intestinal, toi qui faisais notre admiration, et dont les médecins chantaient les louanges, tu seras relégué à son tour parmi les cocasséités inexplicables de l'Histoire naturelle et les vagues jambes de bois. On te déclarera artificiel, ô tube, et même purement ornemental. La science ne verra plus en toi qu'un boyau excessif et prétentieux, quelque chose comme un macaroni colossal, ne coudoyant à rien d'honnête et que la crédulité de nos pères s'obstinait à bâtir, tube mandit!

Et ensuite, ce sera le tour des dents. Ces dés d'ivoire perdront leur importance séculaire, car, à quoi bon des dents pour boire à la santé de Richard Wallace? Et voilà encore bien des métiers de fichus, sans parler de l'eau de Botot, l'une de nos suprématies.

Mais n'importe! Le mot de la science expérimentale est prononcé: on peut vivre de faim. Les Facultés stupéfaites s'accordent à le reconnaître. A chacun le plaisir de ses conséquences et je vous dis les miennes sans préjuger des vôtres.

LA STAPHYLORRHAPHIE.—Extrait du compte-rendu de la séance du 26 de l'Académie de médecine de Paris:

"La staphylorrhaphie, opération qui a pour but de réunir les bords du voile du palais divisé, est délicate et assez douloureuse; elle exige, pour réussir, une grande précision de la part du chirurgien. Cette correction nécessaire de l'avivement de la suture ne peut être réalisé qu'à la faveur de l'immobilité, au moins relative, du patient. Chez les enfants, l'anesthésie générale est nécessaire; pour les adultes, on y recourt à peu près invariablement aujourd'hui. Mais les manœuvres sur un sujet endormi par le chloroforme sont beaucoup plus laborieuses que chez ceux des malades non anesthésiés qui s'y prêtent sans trop de résistance. Les staphylorrhaphies complémentaires, celles qui ont été réduites par une opération précédente à une simple réunion de l'extrémité inférieure du voile ou à la suture d'orifices rebelles fistuleux, offrent parfois, sous le chloroforme, plus de difficultés que les staphylorrhaphies complètes.

"C'est à ces cas que M. Ehrmann, de Mulhouse, a appliqué avec succès l'anesthésie locale à l'oide de la cocaïne, déjà employée pour maintes opérations superficielles ayant pour siège la muqueuse nasale ou pharyngienne. Un badigeonnage d'une solution de chlorhydrate de cocaïne au dixième, répété deux ou trois fois à quelques minutes d'intervalle, insensibilise suffisamment l'arrière-gorge pour que l'avivement et la suture ne déterminent, même chez des enfants de six à sept ans, qu'une douleur toujours très supportable."

LES MODES A PARIS—Les nouvelles modes de l'hiver ont commencé à faire leur apparition.

Les dames ont choisi pour cette saison les riches étoffes: velours ciselés, pékins Louis XVI, sur lesquels se détachent de petites fleurs multicolores, gaies au regard et très coquettes.

Les robes de bal se font à traîne, non pour les danseuses, mais pour les coquettes qui préfèrent le flirtage à la danse.

Le costume de ville reste simple, correct et sans recherche.

On ne verra pas une seule fleur sur les chapeaux. La grande nouveauté sera des plateaux de feutre assoupli que l'on découpe à l'emporte-pièce sur tout leur contour, et dont on fait de fort jolis chapeaux. C'est de là que vient la capote gauloise. C'est très original.

On se chaussera de chevreau fin; le chevreau glacé est proscrit.

Les chapeaux seront en forme de toques hongroises, de boléros, de bonnets russes, en velours et en peluche, sans s'arrêter à une forme décisive.

Beaucoup de toquets brodés de perles et chamarrés à la turque; des bonnets de fourrure adorables, des chapeaux Saint-Mégrin en velours gris, empanachés de plumes grises; des bérets Belle-Gabrielle, en velours avec aigrette blanche, etc.

LE SCRUTIN SECRET.—Le scrutin secret, supprimé depuis plus d'un an à la Chambre française, va l'être aussi au Sénat. La commission du Sénat chargée d'examiner la proposition Morellet, tendant à l'abrogation de ce scrutin, a approuvé la proposition et nommé l'auteur rapporteur.

Le nouvel ambassadeur de la France en Russie.

Le Journal du Havre:

Le nouvel ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg est désigné.

C'est M. de Laboulaye, actuellement ambassadeur de France à Madrid. Antérieurement, M. de Laboulaye avait représenté la République à Lisbonne. Plus anciennement encore, il avait rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade à St. Pétersbourg.

M. de Laboulaye n'est donc pas tout à fait inconnu en Russie, et l'on peut ajouter foi à ce que dit *Paris*, à propos de cette nomination:

"Le choix de M. de Laboulaye a été très favorablement accueilli à Saint-Pétersbourg, où il a laissé d'excellents souvenirs."

Le rétablissement de nos relations diplomatiques officielles avec la cour de St. Pétersbourg, est un événement très satisfaisant à tous égards.

On voudra bien reconnaître, cependant, que nous n'avons jamais partagé les alarmes que certains s'appliquaient à répandre, en exploitant le non-remplacement immédiat du général Appert, et le congé prolongé de M. de Mohrenheim, représentant du czar, en France. Nous avions nos raisons pour manifester cette confiance.

On se rappelle, sans doute, que nous avons assuré, à maintes reprises, que les intérêts des deux pays ne manquaient pas pour cela d'interprètes autorisés. C'est ainsi qu'il y a plus de deux mois que la nomination qui vient d'être rendue publique est agréée par le czar, arrêtée entre les deux gouvernements. En attendant, toutes les questions pendantes entre la Russie et la France ont été traitées directement entre le grand-duc Wladimir, d'une part, et d'autre part, M. Grévy et M. de Freycinet, trois personnages pas l'on voudra, sans doute, reconnaître comme assez autorisés.

Il est avéré, maintenant, que le grand-duc Wladimir, quand il est venu en France, à Paris, cet été, avait reçu une mission déterminée du czar. Nous avons, à l'époque, signalé l'existence de cette mission qu'en ce moment on avoue hautement.

La nomination de M. Herbette à Berlin, a son corollaire dans la nomination de M. de Laboulaye à Saint-Pétersbourg, corollaire clairement indiqué dans l'information suivante:

"Nous pouvons ajouter que le czar a laissé, au gouvernement français, toute latitude pour le choix du nouvel ambassadeur, et n'a manifesté aucune préférences en faveur d'un militaire.

"Le gouvernement impérial aurait même fait dire, il y a quelques jours, à notre ministre des affaires étrangères, après avoir constaté l'excellent effet produit, à Berlin, par la nomination de M. Herbette, qu'il serait heureux de voir la France représentée à Saint Pétersbourg, par un diplomate sérieux, jouissant de toute la confiance de M. de Freycinet."

Les nombreux extraits de la presse moscovite, que nous avons reproduits, ces temps derniers, témoignent de l'attraction exercée par la France sur la Russie dans les conjonctures politiques actuelles. Nous en trouvons encore d'autres symptômes, dans l'arrivée à Paris, du grand-duc Alexis, dans l'arrivée, au Havre, du grand-duc Michel, et, enfin, dans le nouveau voyage projeté, et prochain, du grand-duc Wladimir.

Le ministre de la marine de Russie est, également, en France, où nous chantiers maritimes exécutent diverses commandes pour le gouvernement russe.

Libre, après cela, aux Anglais, de dire que ces allées et venues attestent une profonde indifférence entre les peuples et les gouvernements.

La République Française.—Nous avons la ferme confiance que M. de Laboulaye saura s'acquitter de la tâche difficile, mais honorable entre toutes, qui lui incombe. Des erreurs fâcheuses, sur lesquelles nous reviendrons plus, ont pu faire méconnaître au Tsar la nature des sentiments de la France républicaine à l'égard de la Russie. Il faudra que notre ambassadeur commence par dissiper ces préjugés; et il y réussira certainement. Les événements et autres imbéciles qui déblatèrent dans quelques feuilles perdues et dans quelques réunions grotesques contre le souverain d'un grand peuple ami ne sont qu'une poignée: ils sont cent fois moins nombreux à Paris que les agents congédiés à Londres et ils ne déclament que dans le désert. Nous nous défions de tous les mirages,—nous sommes payés pour cela,—et "la politique des Danicheff" ne serait qu'un mirage. Mais nous avons tous le sentiment que les sympathies réciproques du peuple russe et de la nation française sont légitimes et fondées sur les intérêts les plus durables et les plus sérieux. Dans la Méditerranée dont l'Angleterre rêve de faire un lac anglais par les occupations successives, qu'elle a déjà consommées ou qu'elle projette, de Chypre, de l'Egypte et de la Syrie, dans les mers de l'Extrême-Orient, nos intérêts, en effet, sont, de longue date, identiques à ceux de l'empire moscovite. Bien marquer l'accord sur ces intérêts qui ne sont pas moins vitaux pour nous que pour les Russes, les défendre contre des ambitions insatiables, assurer ainsi la paix de l'Europe et du monde, telle est la politique dont les circonstances font plus que jamais une nécessité impérieuse au grand Empire de l'Est et à la grande République de l'Occident. Cette politique est sage, digne à la fois de la Russie et de la France; pour le bien des deux peuples amis, il est nécessaire, indispensable même qu'elle triomphe des *impedimenta* qui peuvent se produire ou qui ont déjà surgi: elle en triomphera.

LES LAICISATIONS A PARIS.—Nous lisons, dans la *Liberté*:

Malgré les protestations des médecins des hôpitaux, malgré même les observations présentées par un des organes les plus violents contre le clergé, le conseil municipal poursuit son œuvre de laïcisation. Depuis un mois, les sœurs qui soignaient les malades à Necker et à l'Enfant-Jésus avaient été prévenues que, le 28 octobre, c'est-à-dire aujourd'hui, elles auraient à céder la place à un personnel laïque. Nous n'avons pas à répéter ce que nous avons déjà dit au sujet de la laïcisation, mais il nous faut faire ressortir que les résultats en seront surtout fort tristes pour les pauvres petits êtres soignés à l'Enfant-Jésus, bien que le conseil ait, M. Magdelaine, nous ait dit que les surveillantes avaient été choisies avec le plus grand soin. De même, M. Bouriot, directeur de Necker, nous a donné la même affirmation.

L'Enfant-Jésus, fondé en 1720 par l'abbé Languet de Gervy, curé de Saint-Sulpice, était desservi par les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve; l'hospice Necker, depuis 1777, possédait des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Avant-hier, les sœurs ont commencé les préparatifs de leur départ, non, comme on le conçoit, sans éprouver un serrement de cœur; parmi elles, en effet, s'en trouvent quelques-unes qui depuis plus de quarante ans étaient occupées dans ces hôpitaux et allaient pensaient y mourir. Hier, elles ont fait leurs adieux aux malades et de part et d'autre l'émotion a été grande; les sœurs ont même eu soin de préparer tout ce qu'il fallait pour ce matin. Entre cinq et six heures elles se sont rendues à la chapelle où elles ont entendu la messe, puis silencieusement elles s'en sont allées, tristement, comme en procession. Des larmes ont jailli des yeux des filles de salle qui les ont vues et lorsque les sœurs ont franchi les grilles, les mêmes assistantes de cette scène émouvante se sont inclinées respectueusement en leur souhaitant de revenir le plus tôt possible donner des soins aux déshéritées de la fortune qui auront pour elles un cœur de mère.

Le départ s'est effectué à la même heure dans les deux hôpitaux et, séance tenante, les laïques ont pris le service. Ce soir, toutes les surveillantes seront logées dans un bâtiment compris dans le périmètre des dépendances de l'Enfant-Jésus; elles occuperont les chambres de l'ancien couvent de Sainte-Croix. Tous les objets mobiliers, tout, en un mot, ce qui appartient aux congrégations a été enlevé de huit heures à midi. C'est par la porte donnant sur la rue de Vaugirard que le déménagement a été opéré. Les sœurs se sont retirées dans leur maison mère respective, rue de Sèvres, mais celles de Saint-Thomas de Villeneuve se rendront dans quelques jours en Bretagne et en Normandie.

Les chapelles ne seront pas désaffectées; on continuera à y célébrer la messe les jours fériés.

Le conseil municipal trouvera là encore un doute une pression exercée par le clergé, et il s'efforcera d'y apporter un bon et prompt remède.

FRANCE ET SUISSE—On écrit, de Berne, 26 octobre:

"Le petit conflit qui s'est produit au sujet des rapports de frontières et dont MM. les députés savoisiens à la Chambre française se sont fait l'écho, est actuellement l'objet de négociations entre le Conseil fédéral et l'ambassade de la République française à Berne. La chose s'arrangera très aisément, car elle n'a pas l'importance qui lui a été attribuée; l'empressement du Conseil fédéral ne fera pas défaut en cette occasion. Outre la plainte des populations savoisiennes, il y a aussi celle des populations génevoises, qui signalent le zèle excessif des agents des péages généraux, zèle qui nuit aux bons rapports et aux relations cordiales des populations des deux côtés de la frontière et de la zone."

LA DÉFENSE DE PARIS.—L'autorité militaire, poursuivant l'exécution de son plan de défense de Paris, va étendre d'une manière considérable les ouvrages établis à la redoute Pinson, dans les dépendances de la Plaine Saint-Denis.

La surface nécessaire à l'extension de ces ouvrages comprend 1 hectare 63 ares 88 centiares. L'acquisition de ces terrains n'ayant pu être réalisée à l'amiable, un décret déclarant l'opération d'utilité publique vient d'être signé par M. Jules Grévy, sur la proposition du ministre de la guerre.

Comme il y a urgence, le génie militaire, invoquant les dispositions de la loi, prendra immédiatement possession de cette surface, sans attendre l'accomplissement des formalités administratives.

SUISSE.—On télégraphie, de Berne, 26 octobre, au *Journal de Genève*, que M. Welti a déposé son rapport concernant la situation des chemins de fer. Il conclut au rachat et demande au Conseil fédéral de charger le département des chemins de fer d'entrer en négociations, notamment avec le Nord-Est, qui paraît disposé à écouter favorablement les propositions de rachat par la Confédération.

—Un indendie a détruit complètement l'école cantonale d'agriculture de Rutl, près de Berne.

ENTRÉE DANS LES ORDRES RELIGIEUX.—Un jeune officier de marine, français, dont la carrière s'annonçait des plus brillantes le lieutenant de vaisseau Olivieri—est entré dans les ordres religieux: il vient de se faire bénédictin.

Il revenait du Tonkin, où il s'était particulièrement distingué; mis à l'ordre du jour à la prise de Bac-Ninh, arrivé le premier à l'assaut des forts de Hué, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour une autre action d'éclat, au bombardement de Fou-Tchéou.

M. Olivieri est âgé de vingt-cinq ans.

UNE DÉPÊCHE.—Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante:

"Shanghaï, le 26 octobre.

"L'interruption de M. Ducondray à la séance de samedi de la Chambre des députés: "Les catholiques sont hors la loi," a été télégraphiée ici et est répandue dans tous les ports."

On lit, dans la *République Française*:

Si cette information n'est pas exacte—dit le *Paris*—elle est de bonne guerre. Quand des législateurs français ont assez peu de bon sens et de prudence pour lancer des interruptions comme celle-là, il n'est pas mauvais de leur montrer quelles conséquences pourraient avoir leurs gentillesses oratoires.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 9 nov—1an PP

Les Dames Servantes des Pauvres sont instamment priées d'assister à une réunion spéciale de leur société qui aura lieu DIMANCHE 14 novembre à midi, au parloir des R. R. P. P. Jésuites.
MME V. DUCATEL, Secrétaire.
13 nov—2f

AVIS.
$75,000 Mile-Orléans. 10 novembre 1886.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 94 552 tirage à numéro simple Classe L de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième du gagnant le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres le mardi 9 novembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.
A. L. BELTRAN
193 rue Esplanade, ville.
13 nov—2fPP

Grande Fête
—A—
GRUNEWALD HALL,
Samedi Soir, 13 du courant,
—AU PROFIT DES—
VICTIMES DU DÉSASTRE DE SABINE PASS.
Danses et rafraichissements.
PRIX D'ENTRÉE, 25 cts. 13nov—1f

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.
18ème Anniversaire.
Les officiers et les membres de cette Société se réuniront DIMANCHE, 14 novembre 1886, à 2 heures de l'après-midi, à la Salle de la Société, No 558 rue Magazine, en face du Marché Magazine, pour célébrer le 18ème ANNIVERSAIRE.
Tenue de rigueur: habit noir, gants blancs et insignes. La plus grande ponctualité est requise, attendu que l'appel nominal se fera avant le départ.
Par ordre du Président,
O. M. REDON.
SILVAIN BETRÈS, Secrétaire.
Itinéraire:
De la Salle à St Mary, Camp, Magazine, Jackson, St Charles, Julia, Camp, Gravier, St-Charles, Canal, Charters, Ste Anne, Levée, au salon de M. J. Bégué, où des rafraichissements sont offerts à la Société. De la, Esplanade, Rampart, coin de la rue Kerlerec où le Banquet aura lieu.
Les membres honoraires, ainsi que nécessiteux les ignitiés, sont respectueusement priés de se joindre à la colonne au moment du départ.
Par ordre du Grand Marshal.
12 nov—3f PIERRE TUJAGUE.

R. SCHM